



Assemblée générale

Distr. générale
31 juillet 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Point 136 de l'ordre du jour provisoire*

Budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019

Bureau des Nations Unies pour les partenariats

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application des décisions 52/466 et 53/475 de l'Assemblée générale, par lesquelles celle-ci a prié le Secrétaire général de l'informer régulièrement des activités menées par le Bureau des Nations Unies pour les partenariats. Il complète les renseignements figurant dans les rapports précédents du Secrétaire général (le dernier portant la cote [A/73/222](#)).

Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats favorise la conclusion, dans le monde entier, de partenariats entre les secteurs public et privé aux fins de l'accomplissement du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il supervise les activités des entités ci-après.

Le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI) a été créé en 1998 pour assurer la liaison entre la Fondation pour les Nations Unies et le système des Nations Unies. À la fin de 2018, le montant cumulé des subventions approuvées par la Fondation pour les Nations Unies pour la mise en œuvre de projets du FNUPI par le système des Nations Unies s'élevait à environ 1,46 milliard de dollars. De ce montant, on estime que 0,45 milliard de dollars (environ 31 %) sont issus des fonds versés par Ted Turner et que 1,01 milliard de dollars (environ 69 %) proviennent de partenaires de financement. Le nombre total des projets et programmes de l'Organisation des Nations Unies ayant reçu l'appui de la Fondation pour les Nations Unies par l'intermédiaire du FNUPI était de 657. Au total, 48 entités du système des Nations Unies en ont assuré la mise en œuvre dans 128 pays.

Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie a été créé par le Secrétaire général en juillet 2005 afin de contribuer à la démocratisation partout dans le monde. Il s'emploie à accroître le rôle de la société civile, à promouvoir les droits de l'homme et à encourager la participation de tous les groupes aux processus démocratiques. Par l'intermédiaire du Fonds, le Bureau a affecté quelque 170 millions de dollars au

* [A/74/150](#).



financement de près de 800 projets dans plus de 130 pays ; ces projets allaient du renforcement des compétences de la société civile en matière d'encadrement à la promotion de la participation des femmes et des jeunes, ou visaient à permettre à la société civile de faire entendre sa voix dans les médias.

Comme indiqué dans le rapport de 2019 du Secrétaire général sur l'application de la résolution [71/243](#) de l'Assemblée générale relative à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies ([A/74/73-E/2019/4](#)), le Bureau a été établi en tant que portail d'accès mondial en matière de partenariats et sert de plateforme pour une collaboration efficace des partenaires des secteurs public et privé avec le système de Nations Unies pour le développement.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	4
A. La santé à l'échelle mondiale	5
B. Les femmes, les filles et la population	8
C. Climat, énergie et environnement	9
D. Sensibilisation et communication	9
E. Développement des capacités	10
F. Accords fiduciaires	11
G. Alliances multipartites	11
II. Fonds des Nations Unies pour la démocratie	13
A. Douzième cycle de financement	14
B. Donateurs	14
C. Gouvernance	14
D. Treizième cycle de financement	15
E. La démocratie en action	15
III. Service de conseil et de promotion des partenariats	16
A. Promotion des objectifs de développement durable et actions de sensibilisation	17
B. Plateforme stratégique sur les objectifs de développement durable	18
C. Manifestations	18
IV. Conclusions	19
Annexes	
I. Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux – répartition des fonds et projets	21
II. Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux en 2018	23
III. Contributions financières versées au Fonds des Nations Unies pour la démocratie, par donateur, au 31 décembre 2018	24
IV. Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux en 2018	26

I. Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux

1. Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats tire son origine du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI), fonds d'affectation spéciale autonome créé le 1^{er} mars 1998 par le Secrétaire général en application de l'accord conclu entre l'Organisation des Nations Unies et la Fondation pour les Nations Unies. Le Fonds a pour mission d'assurer la liaison entre le système des Nations Unies et la Fondation pour les Nations Unies, organisme public de bienfaisance créé le 2 février 1998 par Ted Turner afin d'affecter un milliard de dollars à des causes défendues par l'ONU, à l'appui de projets à fort impact exécutés dans le monde entier par les organismes des Nations Unies. Ses activités sont supervisées par son Conseil consultatif, lequel est présidé par le Vice-Secrétaire général.

2. Au 31 décembre 2018, le montant cumulé des sommes dont le versement avait été approuvé par la Fondation pour les Nations Unies aux fins de la mise en œuvre de projets sous l'égide du FNUPI atteignait quelque 1,46 milliard de dollars, dont 0,45 milliard (environ 31 %) provenait de la contribution de M. Turner et 1,01 milliard (environ 69 %) d'autres partenaires au titre du cofinancement. Depuis la création de la Fondation, 657 projets ont été exécutés ou sont en cours de mise en œuvre par 48 entités des Nations Unies dans 128 pays. Au cours de l'année 2018, le montant total des projets financés par la Fondation pour les Nations Unies s'est élevé à 7,9 millions de dollars, dont la plus grande partie (5,2 millions) était consacrée à des projets sanitaires à l'échelle mondiale. Le présent rapport met en évidence les principaux projets et initiatives financés par la Fondation pour les Nations Unies par l'intermédiaire du FNUPI. La Fondation propose également d'autres formes d'appui, notamment dans les domaines de la sensibilisation du public et de la communication, telles que décrites ci-après.

3. L'Accord régissant les relations entre l'Organisation des Nations Unies et la Fondation pour les Nations Unies, adopté en 1998, a été révisé à deux reprises, la dernière fois en 2014, date à laquelle le partenariat a été renouvelé pour 10 ans dans le cadre d'un nouvel accord revu et révisé (voir [A/70/202](#)). Le Comité mixte de coordination créé en vertu de ce nouvel accord est devenu la principale instance chargée d'assurer une communication et une coordination étroites et opportunes entre l'Organisation et la Fondation. Le Comité se réunit deux fois par an.

Appui aux partenariats, campagnes et initiatives innovants

4. La Fondation pour les Nations Unies collabore étroitement avec l'Organisation des Nations Unies pour promouvoir des partenariats, campagnes et initiatives qui appuient les priorités de l'Organisation, renforcent ses capacités et contribuent notamment à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris relevant de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le travail de la Fondation est supervisé par son Conseil d'administration international.

5. La Fondation pour les Nations Unies emploie les outils ci-après pour appuyer l'Organisation des Nations Unies :

a) **Mobilisation des parties prenantes.** La Fondation collabore avec de nombreuses entités de l'ONU afin d'encourager les parties prenantes à se réunir et à dialoguer sur de nombreuses questions, notamment en amont de manifestations aussi importantes que la Semaine des objectifs mondiaux lors de l'ouverture de l'Assemblée générale, le forum du Conseil économique et social sur le suivi du

financement du développement et le forum politique de haut niveau pour le développement durable ;

b) **Défense des causes pour lesquelles œuvre l'ONU.** La Fondation défend les activités de l'ONU par des initiatives de sensibilisation visant à gagner l'adhésion des citoyens, tant à l'échelle mondiale qu'aux États-Unis d'Amérique, tout en contribuant à instaurer une compréhension universelle de la mission et des valeurs de l'ONU et à obtenir l'appui résolu et continu du Gouvernement des États-Unis à l'égard de l'Organisation ;

c) **Communication.** La Fondation utilise un ensemble diversifié d'outils de communication afin de renforcer l'appui du public aux activités de l'ONU, d'améliorer la visibilité et la compréhension des objectifs prioritaires de l'Organisation, d'atteindre de nouveaux groupes et de dynamiser l'action, notamment lors de moments importants pour l'ONU. Ces activités sont menées en étroite collaboration avec le Département de la communication globale et d'autres spécialistes de la communication du système des Nations Unies ;

d) **Collaboration.** La Fondation constitue une base institutionnelle pour divers types de partenariats multipartites à l'appui des objectifs de développement durable, y compris le Partenariat mondial pour les données du développement durable, Family Planning 2020, Clean Cooking Alliance, Data2X et Digital Impact Alliance ;

e) **Acheminement de ressources.** La Fondation continue d'œuvrer au côté de nombreuses parties prenantes afin de mobiliser des ressources à l'intention du système des Nations Unies et de les affecter par l'intermédiaire du FNUPI.

6. Le présent rapport est structuré par domaine d'intervention, toutes les activités étant conçues pour aider de différentes manières à renforcer le rôle de chef de file de l'Organisation, à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et l'action climatique et à établir des groupes nouveaux et diversifiés qui contribuent à l'action de l'Organisation, tant à l'échelle mondiale qu'aux États-Unis.

A. La santé à l'échelle mondiale

7. Depuis sa création, la Fondation pour les Nations Unies travaille en étroite collaboration avec le FNUPI, le Cabinet du Secrétaire général, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et d'autres entités du système des Nations Unies, en vue de faire avancer plusieurs priorités sanitaires essentielles à l'échelle mondiale, notamment l'élimination des maladies évitables qui touchent les enfants, objectif qui fait traditionnellement l'objet d'une attention particulière. Plus récemment, elle a appuyé les travaux de partenaires du système des Nations Unies sur des questions systémiques et intégrées aux fins de la réalisation du Programme 2030, y compris la couverture sanitaire universelle et la résistance aux agents antimicrobiens. Si les sections qui suivent portent sur les subventions que la Fondation a accordées en 2018, par l'intermédiaire du FNUPI, aux fins du financement de projets de santé à l'échelon mondial, celle-ci coopère également avec l'OMS et d'autres partenaires du système des Nations Unies à une plus large sensibilisation et mobilisation en faveur des questions mondiales et prioritaires de santé.

Rougeole et rubéole

8. Créée en 2001, l'Initiative contre la rougeole et la rubéole est un partenariat mondial qui vise à réduire le nombre de décès liés à la rougeole et la prévalence du

syndrome de rubéole congénitale chez les nouveau-nés. Dirigé conjointement par l'OMS, l'UNICEF, la Croix-Rouge américaine, les Centers for Disease Control and Prevention et la Fondation pour les Nations Unies, ce fonds commun est l'un des premiers fonds créés pour accroître l'efficacité et la cohérence des activités menées en faveur d'une priorité commune essentielle. L'Initiative travaille également en étroite collaboration avec Gavi, l'Alliance du Vaccin. Elle a pour objectif de faire avancer la mise en œuvre du Plan stratégique mondial de lutte contre la rougeole et la rubéole 2012-2020 en aidant les pays concernés à étendre leur couverture vaccinale pour la rougeole, la rubéole et d'autres maladies évitables. Elle permet également de financer, planifier et mettre en œuvre des campagnes complémentaires de qualité et d'en assurer le suivi, de renforcer les efforts de vaccination de routine, de recueillir des éléments d'information relatifs aux épidémies et de fournir un appui technique et financier aux mesures de surveillance des maladies et aux interventions en cas d'épidémie.

9. Dans le cadre de l'Initiative contre la rougeole et la rubéole, la Fondation a pour rôle de mener des activités de sensibilisation, de mobiliser des ressources et de fournir des services fiduciaires. Ainsi, par l'intermédiaire de sa campagne Shot@Life, elle encourage les acteurs de la société civile, les décideurs et les partenaires à réduire le nombre de décès infantiles liés à des maladies à prévention vaccinale, en appuyant l'action de l'UNICEF et de l'OMS. Aux États-Unis, elle s'appuie sur cette campagne pour former le public à l'utilité des vaccins, lui donner les moyens de les promouvoir et de faire pression sur les autorités pour qu'elles contribuent aux financements aux fins de la lutte contre la rougeole et la rubéole. En 2018, à l'appui de l'UNICEF, la Fondation a poursuivi avec la grande chaîne américaine de pharmacies Walgreens un partenariat noué depuis plusieurs années dans le cadre de Shot@Life et ayant pour objectif de sensibiliser le public et d'encourager la vaccination des enfants dans les pays en développement, au moyen de la campagne « Get a shot. Give a shot ». Pour chaque vaccin administré aux États-Unis dans une pharmacie Walgreens ou Duane Reade, un montant équivalent au prix d'un vaccin a été versé à la campagne Shot@Life, ce qui a permis de fournir plus de 37 millions de vaccins vitaux antipoliomyélitiques et antirougeoleux depuis le lancement de la campagne en 2013.

10. Depuis 2000, l'Initiative contre la rougeole et la rubéole a aidé à sauver 21,1 millions de vies et à réduire de 80 % le nombre annuel estimé de décès liés à la rougeole dans le monde. Les efforts déployés pour renforcer les campagnes de vaccination systématique et de vaccination supplémentaire menées dans le cadre de l'Initiative ont permis de faire vacciner 2,9 milliards d'enfants dans 88 pays et de porter la couverture vaccinale contre la rougeole à 85 % dans le monde. Toutefois, le récent recul des progrès en matière de lutte contre la rougeole, comme en atteste la recrudescence des épidémies en 2018, témoigne de la nécessité d'intensifier les efforts pour ne laisser personne de côté.

11. En 2018, la Fondation a accordé une subvention de 3 542 429 dollars à l'OMS et à l'UNICEF, par l'intermédiaire du FNUPI, pour appuyer la dernière phase de l'Initiative visant à mettre en œuvre le Plan stratégique mondial contre la rougeole et la rubéole 2012-2020. Cette subvention devait permettre à l'OMS de réaliser des campagnes de vaccination supplémentaires de qualité contre la rougeole, de renforcer les systèmes de vaccination et de mettre en place des systèmes de surveillance de cas de rougeole dans chacune de ses six régions.

Poliomyélite

12. La Fondation pour les Nations Unies appuie depuis longtemps l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, un partenariat public-privé dirigé par cinq membres principaux, à savoir l'OMS, l'UNICEF, les Centers for Disease Control

and Prevention, Rotary International et la Bill and Melinda Gates Foundation. Lors du lancement de l'Initiative, en 1988, la poliomyélite était endémique dans plus de 125 pays et paralysait 350 000 enfants par an. Depuis lors, le nombre de cas annuels de contamination par le poliovirus sauvage a baissé de 99 %. À l'heure actuelle, la transmission du poliovirus sauvage demeure endémique dans seulement trois pays. La Fondation soutient l'Initiative par des activités de sensibilisation, de communication et d'information, menées à l'échelle mondiale et plus particulièrement aux États-Unis, ainsi que par l'octroi de subventions à des partenaires de l'ONU.

13. Le travail de la Fondation concernant la poliomyélite repose sur la stratégie et le plan de travail annuels de l'équipe de sensibilisation et de communication de l'Initiative. Outre ses financements, la Fondation propose un appui ciblé pour aider à la réalisation des objectifs de sensibilisation à haut niveau et à la mise en œuvre des stratégies de mobilisation de ressources et de communication de l'Initiative afin de veiller à ce que les partenaires de cette dernière disposent des outils nécessaires pour endiguer la transmission du poliovirus sauvage.

14. Comme dans le cas de l'Initiative contre la rougeole et la rubéole, la Fondation s'appuie sur la campagne Shot@Life pour éduquer les défenseurs de la vaccination aux États-Unis et leur donner les moyens de promouvoir les vaccins et d'obtenir des financements publics pour les initiatives de lutte contre la poliomyélite. En 2018, la Fondation a versé une subvention de 105 533 dollars à l'UNICEF, par l'intermédiaire du FNUPI, pour appuyer les initiatives d'éradication de la poliomyélite en Papouasie-Nouvelle-Guinée, y compris l'achat de plus de 700 000 doses de vaccin polio oral. Bien que des progrès importants aient été accomplis dans la lutte contre cette maladie, la population a connu une nouvelle épidémie en 2018. Les activités de surveillance et de vaccination continuent d'être renforcées en Papouasie-Nouvelle-Guinée et dans les pays voisins. Les équipes de lutte contre les épidémies de poliomyélite collaborent étroitement avec l'ensemble du réseau d'urgence humanitaire pour veiller à ce que ces épidémies soient traitées de manière coordonnée.

15. La Fondation a en outre octroyé une subvention de 1 455 316 dollars à l'UNICEF, par l'intermédiaire du FNUPI, pour soutenir les initiatives d'éradication de la poliomyélite au Pakistan. Les fonds ont servi à financer l'achat et la livraison d'environ 9 millions de doses de vaccin polio oral nécessaires à la campagne de vaccination supplémentaire.

Paludisme

16. Depuis 2004, la Fondation pour les Nations Unies collabore avec l'ONU et d'autres partenaires pour faciliter la distribution de moustiquaires et lutter ainsi contre la propagation du paludisme. Depuis plus de 10 ans, elle mène la campagne mondiale de terrain « Nothing But Nets », qui vise à sensibiliser les populations et à collecter des fonds pour combattre le paludisme. Cette initiative permet à des particuliers de participer à la lutte contre le paludisme en faisant un don ou en militant auprès des décideurs pour qu'ils accroissent les investissements des États-Unis en faveur de la lutte contre cette maladie.

17. « Nothing But Nets » coopère principalement avec l'UNICEF et le HCR pour acheter des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée et les distribuer dans les pays d'Afrique touchés par le paludisme. Les ressources mobilisées servent également à financer d'autres traitements préventifs et curatifs du paludisme.

18. En 2018, la Fondation a accordé une subvention de 750 000 dollars au HCR, par l'intermédiaire du FNUPI, pour aider à dispenser les soins de santé primaires nécessaires pour prévenir et traiter le paludisme chez les réfugiés en République

démocratique du Congo et renforcer le fonds de réserve du HCR destiné à financer l'achat de moustiquaires à longue durée. Ce projet, qui s'achèvera en 2020, contribue à réduire l'incidence et les effets du paludisme sur les réfugiés et à les protéger grâce à la distribution de 18 000 moustiquaires à longue durée, de 550 000 doses de traitement préventif et prophylactique du paludisme pour les femmes enceintes, de 550 000 tests de dépistage rapide et de 400 000 traitements pour les cas complexes de paludisme. Quelque 1 536 000 réfugiés dans cinq camps du HCR en République démocratique du Congo en bénéficieront.

19. Également en 2018, la Fondation a versé une subvention de 30 679 dollars au HCR, par l'intermédiaire du FNUPI, pour financer les moustiquaires à longue durée que le HCR stocke au Cameroun et au Kenya et distribue dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. Cette subvention s'est accompagnée d'un don en nature de moustiquaires d'une valeur de 143 050 dollars.

B. Les femmes, les filles et la population

20. Depuis sa création, la Fondation a collaboré avec de nombreux partenaires du système des Nations Unies, notamment le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), l'UNICEF, le HCR et d'autres organismes, afin de promouvoir des thèmes primordiaux du Programme 2030 tels que l'égalité des genres, la santé maternelle, la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation, les droits des adolescentes et la violence fondée sur le genre. L'aide apportée par la Fondation prend la forme de subventions, de partenariats et d'activités de communication et de sensibilisation. Les subventions octroyées par la Fondation en 2018 par l'intermédiaire du FNUPI sont résumées ci-après. La Fondation collabore en outre avec des partenaires du système des Nations Unies à des activités plus larges de sensibilisation et de mobilisation en faveur de l'égalité et des besoins des filles et des femmes.

Les adolescentes

21. Depuis 2010, dans le cadre de son initiative « Girl Up », la Fondation s'est associée à des entités des Nations Unies pour financer des programmes qui offrent aux adolescentes les mêmes chances que les garçons en matière d'éducation et de santé, les mêmes perspectives sociales et économiques et une vie exempte de violence. Grâce à ses programmes d'encadrement, cette campagne a changé la vie de plus de 48 000 filles dans le monde. Le programme de « Girl Up », qui consiste à permettre aux filles de prendre des responsabilités, repose sur une expérience transformative qui aide les adolescentes à prendre confiance en elles et qui est axée sur l'action.

22. En 2018, grâce aux fonds collectés par les partenaires et filles membres de « Girl Up », la Fondation a accordé plusieurs subventions à des entités des Nations Unies, par l'intermédiaire du FNUPI, notamment deux subventions d'un montant total de 449 800 dollars, pour continuer à appuyer l'initiative « Action for Adolescent Girls » du FNUAP en Inde et au Malawi. Cette initiative protège les droits des adolescentes grâce à des mesures visant notamment à retarder l'âge du mariage et de la procréation, à promouvoir leur éducation et à aider les filles les plus marginalisées dans les communautés cibles à gagner en autonomie.

23. La Fondation a octroyé deux subventions d'un montant total de 750 000 dollars pour l'exercice 2017-2018 afin de soutenir l'initiative « Éduquer un enfant », laquelle vise à donner accès à un enseignement primaire de qualité aux enfants réfugiés non scolarisés en Éthiopie et en Ouganda.

24. La Fondation a également versé une subvention de 150 037 dollars à l'UNICEF, par l'intermédiaire du FNUPI, pour intensifier les efforts faits pour assurer l'avenir des adolescents au Libéria. Le projet avait pour objectif d'améliorer les compétences en matière de prise de décisions de 700 adolescents, filles et garçons, grâce à des programmes de consolidation de la paix, d'alphabétisation et d'acquisition de compétences pratiques.

Planification de la famille

25. En 2018, en partenariat avec Merck for Mothers, la Fondation a versé 206 510 dollars au FNUAP, par l'intermédiaire du FNUPI, afin de financer la seconde phase du projet « Business action for family planning access » mis en œuvre aux Philippines, lequel vise à renforcer le rôle du secteur privé dans la promotion de la santé des femmes et l'accès aux services de planification de la famille sur le lieu de travail. Les objectifs de ce projet sont les suivants : encourager les entreprises philippines à s'engager davantage et de manière concrète en faveur de la santé des femmes, notamment par un meilleur accès aux services de planification de la famille et aux informations correspondantes ; améliorer l'exécution du projet au moyen d'une assistance technique ; collecter des données sur la santé des femmes et la planification de la famille auprès du secteur privé afin de renforcer les investissements actuels et à venir ; communiquer les données issues des programmes de santé pour les femmes sur le lieu de travail qui se sont révélés efficaces.

C. Climat, énergie et environnement

26. Depuis sa création, la Fondation pour les Nations Unies œuvre de concert avec l'ONU à la réalisation d'une planète en bonne santé où le climat soit propice à la vie. Dans cette optique, elle s'efforce actuellement d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris, tout en maintenant son soutien à l'initiative Énergie durable pour tous lancée en 2011 par le Secrétaire général et devenue une organisation internationale à but non lucratif.

Électrification de services de santé

27. En 2013, à la demande des responsables d'Énergie durable pour tous, la Fondation a lancé une initiative visant à promouvoir des solutions en matière d'énergie propre pour les établissements de santé dans les pays en développement, afin d'accroître la disponibilité et la qualité des services de santé, en particulier pour les femmes et les enfants. En partenariat avec l'OMS et les gouvernements du Ghana et de l'Ouganda, elle a mis en route un projet pilote qui vise à recourir à une technologie photovoltaïque solaire innovante pour alimenter 62 établissements de soins de santé primaires manquant d'électricité dans ces deux pays. En tant que partenaire clef de ce projet, l'OMS a réalisé une étude indépendante des incidences que l'amélioration de l'accès à l'électricité pouvait avoir sur la qualité des services de santé. Conjointement avec le Ministère du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Fondation verse actuellement, par l'intermédiaire du FNUPI, une subvention de 500 000 dollars à l'OMS, sur la période 2016-2019, pour l'aider à financer l'étude.

D. Sensibilisation et communication

28. En 2018, la Fondation a continué de déployer, tester et développer toute une gamme d'instruments innovants de sensibilisation et de communication afin de fédérer divers publics autour des objectifs de développement durable, de l'action

climatique et, plus largement, du rôle de chef de file de l'ONU, tant au niveau mondial qu'aux États-Unis. En collaboration avec le Département de la communication globale et d'autres entités des Nations Unies, la Fondation a organisé des stages de formation et des programmes de bourses pour plus de 200 journalistes afin d'améliorer la qualité des comptes rendus sur les objectifs de développement durable, mené des campagnes innovantes dans les médias numériques et appuyé plusieurs initiatives et manifestations publiques destinées à élargir le soutien aux travaux de l'ONU, notamment le neuvième Sommet annuel pour le bien social et l'initiative « Global Moms Challenge ».

Neuvième Sommet annuel pour le bien social

29. Le Sommet pour le bien social est une réunion annuelle de leaders d'opinion de premier plan, de responsables des médias, d'experts des technologies, de militants de terrain et de citoyens du monde, dont l'objectif est d'examiner de quelle manière le croisement des technologies et des nouveaux médias a modifié la compréhension du progrès humain. Le Sommet de 2018, organisé conjointement par la Fondation, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Mashable et 92Y, a rassemblé quelque 1 300 participants, et sa retransmission en direct a généré plus de 5 000 visites uniques, dans 107 pays et sept domaines linguistiques. Les conférences ont été diffusées en huit langues et les intervenants, qui provenaient de 23 pays, ont traité de l'ensemble des objectifs de développement durable. Elles ont également généré 1,3 milliards de commentaires dans les médias sociaux.

Global Moms Challenge

30. Global Moms Challenge est une initiative de sensibilisation qui défend les intérêts du mouvement Toutes les femmes, tous les enfants et les objectifs de développement durable afin de promouvoir la santé et le bien-être des mères et des enfants. Elle rassemble 250 000 mères et sympathisants aux États-Unis et dans le monde et a pour but d'informer et d'inciter des partenaires à passer à l'action en vue d'élargir l'accès aux services essentiels, notamment au moyen de la campagne « Global Moms Relay » menée dans les médias numériques pour amplifier le dialogue sur les difficultés rencontrées par les mères.

31. En 2018, grâce à des fonds en provenance de Global Moms Relay et de Johnson & Johnson, la Fondation pour les Nations Unies a versé 100 000 dollars de subvention à l'UNICEF, par l'intermédiaire du FNUPI, pour renforcer les soins aux nouveau-nés au Pakistan et réduire les taux élevés de mortalité maternelle et néonatale, dans ce pays, par des actions de formation. Grâce à ce projet, une formation a été conçue à l'intention des agents de santé communautaires et des sages-femmes pour leur permettre de conseiller les mères et de donner à ces dernières les instructions nécessaires pour s'occuper des nouveau-nés à domicile.

E. Développement des capacités

32. En plus du soutien financier qu'elle apporte dans ses domaines de programmation traditionnels, la Fondation pour les Nations Unies s'efforce d'être un catalyseur d'initiatives et d'actions prioritaires dans lesquelles l'ONU joue un rôle de chef de file et qui ont un effet réel sur les sociétés. En 2018, elle a ainsi aidé, tant directement qu'indirectement, les organismes des Nations Unies à mener des initiatives sensibles au facteur temps et à fort impact, comme précisé ci-après :

Groupe de haut niveau sur la coopération numérique

33. En 2018, la Fondation a versé une subvention de 150 000 dollars au Cabinet du Secrétaire général, par l'intermédiaire du FNUPI, pour financer la réunion, à l'initiative du Secrétaire général, du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique chargé de formuler des propositions visant à renforcer la coopération dans l'espace numérique entre les autorités publiques, le secteur privé, la société civile, les organisations internationales, les milieux universitaire et technique et d'autres parties intéressées. La Fondation a également apporté un appui consultatif et son aide dans le domaine des communications et de l'organisation de réunions afin d'enrichir les travaux du groupe d'experts.

F. Accords fiduciaires

34. Au fil des ans, un certain nombre d'entités des Nations Unies ont demandé à la Fondation pour les Nations Unies de leur prêter assistance en sa qualité d'agent fiduciaire ou financier en recevant et versant des contributions d'entreprises ou de particuliers à l'appui de leurs campagnes ou programmes. De nombreux organismes, fonds et programmes des Nations Unies n'étant pas dotés d'associations caritatives basées aux États-Unis et exemptées d'impôt au titre du paragraphe c) 3) de l'article 501 du Code fiscal des États-Unis (Internal Revenue Code), les sociétés américaines, les sociétés ayant des filiales américaines ou les citoyens américains sont peu enclins à leur verser des contributions car ils ne peuvent pas les déduire de leurs impôts. Grâce à son statut d'organisme public caritatif au regard de la législation américaine, la Fondation est bien placée pour aider l'ONU à cet égard, en faisant office d'agent financier en mesure de recevoir et verser ce type de contributions, par l'intermédiaire du FNUPI.

35. En 2018, la Fondation pour les Nations Unies a versé, par l'intermédiaire du FNUPI, un total de 520 540 dollars à cinq entités des Nations Unies au moyen d'instruments fiduciaires, soit : 33 670 dollars au Fonds de contributions volontaires des Nations Unies en faveur des victimes de la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ; 41 524 dollars au Fonds central pour les interventions d'urgence du Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; 79 050 dollars au PNUD à l'appui de la promotion de l'héritage des villages olympiques de Rio de Janeiro, au Brésil ; 105 886 dollars au PNUD en soutien à l'élimination de la pauvreté dans le monde au moyen d'opérations de communication, de sensibilisation et de collecte de fonds ; 260 410 dollars aux fonds nationaux de financement commun gérés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

G. Alliances multipartites

36. La Fondation pour les Nations Unies sert d'incubateur et de base institutionnelle à un petit nombre d'initiatives multipartites visant à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, à savoir :

Le Partenariat mondial pour les données du développement durable

37. Il s'agit d'un réseau mondial de partenaires, comprenant des autorités publiques, des entreprises, des organisations de la société civile, des organisations internationales, des universités, des fondations et des bureaux de statistiques, qui s'engagent à faire en sorte que la communauté internationale dispose des données nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable. À cette fin, le Partenariat promeut le rôle des données en tant que moteur du développement durable

aux échelons mondial, régional et national ; facilite la collaboration entre tous les secteurs afin d'innover, de renforcer les capacités et de partager les connaissances ; améliore l'accès aux données et les mécanismes et standards d'interopérabilité ; œuvre, avec des partenaires nationaux, à la création et à la mise en place de solides écosystèmes de données. Depuis novembre 2015, la Fondation sert de base institutionnelle au secrétariat du Partenariat. La Vice-Secrétaire générale est Présidente honoraire du Conseil de direction du Partenariat, et la Secrétaire générale adjointe, Directrice exécutive du FNUAP est membre du Conseil d'administration. Plusieurs organismes des Nations Unies et départements de l'ONU en sont membres, dont le FNUAP, l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le PNUD.

Data2X

38. Initiative de la Fondation pour les Nations Unies, Data2X est une plateforme de collaboration technique et de sensibilisation qui cherche, en nouant des partenariats, à améliorer la qualité, à élargir la disponibilité et à développer l'utilisation des données ventilées par sexe, le but étant qu'elles aient des retombées concrètes sur les conditions de vie des femmes et des filles dans le monde. Elle reçoit le soutien de la Fondation William and Flora Hewlett et de la Bill and Melinda Gates Foundation, et coopère avec des organismes des Nations Unies, des autorités publiques, des intervenants de la société civile, des universités et le secteur privé afin de combler les lacunes actuelles en matière de données ventilées par sexe et de promouvoir une collecte fiable à grande échelle de ce type de données ainsi que leur utilisation pour améliorer les politiques, les stratégies et la prise de décisions.

39. En 2018, au moyen de Data2X, la Fondation pour les Nations Unies a versé une subvention de 260 000 dollars à l'Organisation internationale du Travail, par l'intermédiaire du FNUPI, pour améliorer la collecte de données sur le travail rémunéré et non rémunéré des femmes. Ce projet de statistiques sur le travail et l'emploi des femmes ainsi que sur leur emploi du temps a pour objectif d'améliorer la précision des estimations portant sur le travail rémunéré et non rémunéré des femmes, en particulier dans les pays en développement.

40. En outre, la Fondation a versé une subvention de 262 500 dollars à la Commission économique pour l'Afrique, par l'intermédiaire du FNUPI, destinée au réseau des coordonnateurs de données relatives à l'égalité des sexes, projet qui vise à améliorer la production et l'utilisation de données relatives à l'égalité des sexes dans les systèmes statistiques des pays d'Afrique par la création d'un solide réseau de statisticiens spécialisés en la matière.

Digital Impact Alliance

41. Il s'agit d'un partenariat lancé en 2016, réunissant l'Agence des États-Unis pour le développement international, la Bill and Melinda Gates Foundation, le Gouvernement suédois et la Fondation pour les Nations Unies et visant à surmonter les obstacles à l'utilisation des solutions numériques en appui au développement mondial. Digital Impact Alliance collabore étroitement avec des partenaires des Nations Unies, des pouvoirs publics, l'industrie et la société civile en poursuivant trois objectifs principaux : accélérer le déploiement de la technologie numérique ; élargir la disponibilité des circuits de distribution numériques ; assurer un accès et une utilisation larges et responsables des données sur le développement.

Family Planning 2020

42. Il s'agit d'une communauté mondiale de partenaires travaillant avec les pouvoirs publics, la société civile, les organisations multilatérales, le secteur privé

ainsi que les universitaires et les chercheurs afin de promouvoir la planification familiale conformément aux droits fondamentaux. Lancé en 2012, lors du Sommet de Londres sur la planification de la famille, ce partenariat vise à donner accès aux méthodes de contraception volontaires et modernes à 120 millions de femmes et filles supplémentaires dans les pays les plus pauvres du monde d'ici à 2020. Il compte désormais plus de 125 partenaires qui s'engagent à œuvrer de concert à l'élimination des obstacles institutionnels, financiers, logistiques et socioculturels qui empêchent les femmes d'avoir accès à l'information, aux services et aux produits dans le domaine de la contraception. Ils avancent ainsi sur la voie de l'accès universel aux services de santé sexuelle et procréative et à l'exercice des droits en la matière d'ici à 2030. Le partenariat Family Planning 2020 est hébergé par la Fondation pour les Nations Unies, géré par un secrétariat et coprésidé par le FNUAP et la Bill and Melinda Gates Foundation. Il comprend également un groupe de référence et quatre partenaires principaux, à savoir la Bill and Melinda Gates Foundation, le FNUAP, l'Agence des États-Unis pour le développement international et le Ministère du développement international du Royaume-Uni. Dans chaque pays, ses centres de liaison sont des partenaires clefs pour faire avancer les objectifs de planification familiale.

43. À travers les actions de Family Planning 2020 et en partenariat avec la Bill and Melinda Gates Foundation, la Fondation pour les Nations Unies a versé une subvention de 100 000 dollars au FNUAP, par l'intermédiaire du FNUPI, pour accroître la connaissance, la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation des méthodes de planification familiale chez les femmes réfugiées rohingya et dans leurs communautés d'accueil.

Clean Cooking Alliance

44. À l'aide d'un réseau mondial de partenaires, l'Alliance s'efforce de bâtir une industrie inclusive à même de rendre les techniques propres de cuisson accessibles et disponibles aux 3 milliards de personnes qui en sont privées. Créée en 2010, elle coopère étroitement avec l'OMS, le PNUD, le PNUE, le HCR, ONU-Femmes, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'autres entités des Nations Unies en vue de promouvoir l'adoption partout dans le monde de modes de cuisson propres, qui ont pour effet d'améliorer la santé, d'accroître les moyens de subsistance, d'autonomiser les femmes et de protéger l'environnement. Les efforts de l'Alliance portent sur la stimulation de la demande des consommateurs, la constitution de filières d'entreprises capables d'évoluer et la promotion d'environnements favorables à la prospérité de ce secteur.

45. En 2018, à travers la Clean Cooking Alliance, la Fondation a versé une subvention de 280 880 dollars à l'OMS, par l'intermédiaire du FNUPI, afin d'identifier, d'élaborer et d'expérimenter des outils permettant d'élargir la diffusion et l'adoption de méthodes utilisant une énergie domestique propre au Népal.

II. Fonds des Nations Unies pour la démocratie

46. Créé lors du Sommet mondial de 2005, le Fonds des Nations Unies pour la démocratie est un fonds général d'affectation spéciale des Nations Unies devenu opérationnel en avril 2006. Depuis lors, cet organisme de subventionnement s'est clairement positionné en tant que fonds d'aide aux organisations de la société civile. La grande majorité des subventions sont octroyées à des projets menés par des organisations locales de la société civile, dans des pays où la démocratisation est en phase de transition ou de consolidation. En soutenant la « demande » plutôt que l'« offre » en matière de démocratisation, le Fonds joue un rôle nouveau et unique,

qui complète et élargit le champ plus traditionnel des activités de l'ONU (à savoir la collaboration avec les gouvernements) pour renforcer la gouvernance démocratique dans le monde entier.

47. Dans les années qui ont suivi sa création, le Fonds a vu son portefeuille de projets, le nombre de ses donateurs, l'incidence de ses activités et sa visibilité s'accroître de façon considérable. Ses projets visent à permettre à la société civile de mieux se faire entendre, à promouvoir les droits de l'homme et à encourager la participation de tous les groupes à la vie démocratique. Au cours de ses 12 premiers cycles de financement, le Fonds a appuyé près de 800 projets dans plus de 130 pays, à hauteur totale de quelque 170 millions de dollars. Les objectifs des projets sont allés de l'appui aux actions de la société civile en matière de responsabilisation et de transparence, au renforcement des capacités en vue d'améliorer la gouvernance et de consolider l'état de droit.

A. Douzième cycle de financement

48. L'appel à propositions de projets pour le douzième cycle de financement a été ouvert du 20 novembre au 20 décembre 2017. Le Fonds a reçu 2 429 propositions de projets de la société civile, signe que celle-ci compte toujours fortement sur l'appui du Fonds pour financer des projets qui lui permettent de faire entendre sa voix, de défendre les droits de l'homme et d'encourager la participation de tous les groupes aux processus démocratiques. Les propositions émanaient d'organisations implantées dans 139 pays, en grande majorité des organisations non gouvernementales locales d'Afrique, d'Asie, d'Europe de l'Est, d'Amérique latine et des Caraïbes.

49. Cet intérêt a contribué à l'accroissement important que connaît le Fonds depuis sa création en 2005, grâce à des initiatives visant à permettre à la société civile de mieux se faire entendre, concentrant ainsi davantage les efforts sur la « demande » plutôt que sur « l'offre » en matière de démocratie.

50. Dans le cadre du douzième cycle, 48 projets ont été financés pour un montant total de 8 723 000 dollars. La ventilation des projets par domaines d'activité se présente comme suit :

- a) Participation des jeunes (10 %) ;
- b) État de droit et droits de l'homme (23 %) ;
- c) Militantisme communautaire (6 %) ;
- d) Resserrement des relations avec les pouvoirs publics (13 %) ;
- e) Médias et liberté d'information (10 %) ;
- f) Autonomisation des femmes (17 %) ;
- g) Processus électoraux (21 %).

B. Donateurs

51. Le montant cumulé des contributions reçues entre 2005 et 2018 dépasse 195 millions de dollars.

C. Gouvernance

52. Les deux organes de gouvernance du Fonds, le Conseil consultatif et le Groupe consultatif pour les programmes, ont continué de jouer un rôle actif et directeur en

2018. Le Conseil consultatif a fixé les orientations générales relatives à l'élaboration des cadres de programmation et des principes directeurs de financement, a examiné des propositions de financement et en a recommandé au Secrétaire général pour approbation. Le Conseil est composé des sept États Membres ayant le plus contribué financièrement au Fonds sur les trois dernières années, de six États Membres reflétant la diversité géographique, de deux organisations internationales de la société civile et de trois particuliers siégeant à titre personnel.

53. Le Groupe consultatif pour les programmes a contribué à la sélection, à l'exécution et au contrôle de la qualité des projets, en tirant parti des compétences spécialisées de ses membres, à savoir le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le Département des opérations de paix, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le PNUD, l'ONUDC et ONU-Femmes. Le Fonds bénéficie également de l'appui et des conseils des coordonnateurs résidents sur le terrain, qui participent au processus de sélection des projets et aident au contrôle de leur exécution.

D. Treizième cycle de financement

54. Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie a lancé son treizième appel à propositions de projets en décembre 2018. À la date de clôture (15 janvier 2019), il avait reçu 2 307 propositions, dont la grande majorité émanait d'organisations locales ou régionales de la société civile d'Afrique, d'Asie, des Amériques, de la région arabe et d'Europe de l'Est. Conformément au calendrier annuel suivi par le Fonds, l'évaluation des demandes présentées s'est achevée en mars 2019 et le Conseil consultatif a recommandé une présélection en mai, après quoi le Fonds en a informé les missions permanentes des États Membres dans lesquels les projets retenus devraient être exécutés. La liste des projets présélectionnés a ensuite été présentée au Secrétaire général pour approbation. Les candidats présélectionnés ont été priés de présenter des projets de descriptif de leurs initiatives à la mi-2019, pour négociation avec le Fonds. La première échéance de versement des subventions est fixée à septembre, là encore selon un calendrier qui soutient favorablement la comparaison avec les pratiques internationales courantes en la matière.

E. La démocratie en action

55. Des exemples de projets financés au titre du Fonds des Nations Unies pour la démocratie sont donnés ci-dessous :

Développement des médias pour fortifier les communautés rurales au Bhoutan

56. Le projet vise à élever les niveaux de connaissance des professionnels des médias et de sensibilisation aux médias sociaux de la population rurale et des médias d'information trop centrés sur la vie urbaine, et à remédier à l'absence de médias libres, privés et viables assurant la couverture des actualités rurales. Par la formation de journalistes au reportage sur la vie locale, dans les médias traditionnels et sociaux, le projet vise à encourager les communautés locales à participer activement à la couverture des actualités rurales. Un jury accorde des subventions d'un montant modeste pour récompenser l'excellence d'un travail de journalisme local et encourager personnellement des journalistes ruraux à faire vivre, par d'autres contributions intéressantes, la liberté de la presse au Bhoutan.

Édification d'une société informée en Colombie

57. L'initiative se propose de rétablir des réseaux facilitant les communications locales dans les régions réduites au silence par le conflit armé, l'objectif principal étant d'élever le niveau d'information de la société civile. La création d'une école de l'information itinérante a permis de dispenser des formations spécialisées et de stimuler la production d'informations locales. Simultanément, dans 10 municipalités, des actions de plaidoyer auprès des autorités locales ont pour objectif d'améliorer les conditions d'exercice de la liberté de la presse et de stimuler la production d'informations locales.

Appui aux élections dans la région du delta du Niger, au Nigéria

58. Ce projet est exécuté durant la période pré-électorale dans l'État de Bayelsa, dans le delta du Niger. Il vise à éviter l'émergence de litiges et à contribuer à la tenue d'élections libres, régulières et crédibles, en aidant la Commission électorale nationale indépendante à former des agents chargés de surveiller les procédures électorales et les scrutins dans les zones à risque, en appuyant la création d'une base de données pour enregistrer les agents politiques des partis et en éduquant les électeurs par des ateliers et des campagnes d'information publiques sur la façon de prévenir le vol et la manipulation des bulletins de vote.

Renforcement de l'aide juridique gratuite dans la Fédération de Russie

59. L'objectif de ce projet est d'élargir l'accès à l'aide juridique gratuite dans la Fédération de Russie en consolidant la fourniture de services gratuits et en informant le public de l'existence de centres d'aide juridique. Les actions menées consistent à offrir des services de formation et de renforcement des capacités aux avocats qui travaillent bénévolement dans ces centres, à dispenser une éducation juridique de base aux justiciables ayant recours à l'aide juridique gratuite et à sensibiliser la population à des sujets tels que l'accès du justiciable à l'aide juridique et la défense de ses droits devant les tribunaux en l'absence d'avocat. Le projet s'étend sur une vingtaine de régions, mais les activités de plaidoyer sont conçues pour avoir un effet au niveau national.

Participation des hommes et des garçons à la promotion de l'égalité des sexes dans l'État de Palestine

60. L'objectif principal de cette initiative est de faire évoluer positivement les rôles et les normes liés au genre vers l'avènement de relations équitables entre les hommes et les femmes, dans la bande de Gaza. Le projet prévoit de mener diverses activités, notamment la réalisation d'études comparatives au départ et à l'arrivée, l'élaboration d'outils de formation, la création d'un réseau de cinq groupes d'action de jeunes et leur formation, et l'organisation d'ateliers de sensibilisation, de formations pour les professionnels des médias, de campagnes dans les médias sociaux, de formations pour les fonctionnaires et d'audiences publiques.

III. Service de conseil et de promotion des partenariats

61. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par tous les États Membres en 2015, est un projet commun de paix et de prospérité pour l'humanité et la planète, pour aujourd'hui et pour l'avenir. Au cœur de ce projet, se trouvent 17 objectifs de développement durable qui sont un appel urgent à ce que tous les pays s'associent en un partenariat mondial en vue de passer à l'action. La mise en œuvre du Programme 2030 et la réalisation de ses objectifs nécessiteront la participation active de toutes les parties prenantes, différents secteurs et acteurs

unissant leur forces de manière intégrée, en mettant en commun leurs ressources financières, leurs connaissances et leurs compétences.

62. Les partenariats pour le développement durable sont des initiatives multipartites que prennent spontanément les autorités publiques, les organisations intergouvernementales, les grands groupes et d'autres parties prenantes. Les actions menées au titre de ces initiatives contribuent à la réalisation des objectifs de développement et des engagements convenus au niveau intergouvernemental, tels qu'ils figurent dans l'Action 21, le Plan de mise en œuvre de Johannesburg, la Déclaration du Millénaire, le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons », les Orientations de Samoa et le Programme 2030.

63. L'objectif 17 (Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser) indique que les partenariats multipartites sont d'importants moyens de mobilisation et de partage des connaissances, des compétences, des technologies et des ressources financières à l'appui de la réalisation universelle des objectifs, en particulier dans les pays en développement. Il vise en outre à encourager et promouvoir tous les types de partenariats, publics, public-privé et avec la société civile, en faisant fond sur leur expérience et leurs stratégies de financement.

64. Le niveau et la qualité des partenariats requis pour la réalisation des objectifs impliquent de mettre en place un effort significatif et ciblé afin de créer un environnement favorable aux capacités institutionnelles et aux infrastructures d'appui et d'accueil de réunions ainsi qu'un cadre stratégique, qui ensemble permettront à la collaboration de devenir une pratique dominante. Forte de l'acquis des partenariats existants, l'Organisation des Nations Unies est mieux placée que quiconque pour mettre à la disposition de tous les acteurs les plateformes dont ils ont besoin pour se rassembler, créer des liens et mettre leurs atouts respectifs au service de la réalisation des objectifs de développement durable.

65. Comme indiqué dans le rapport de 2019 du Secrétaire général sur l'application de la résolution 71/243 de l'Assemblée générale relative à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (A/74/73-E/2019/4), le Bureau des Nations Unies pour les partenariats fait office de pôle mondial dans le domaine du partenariat et offre une plateforme pour la participation efficace d'acteurs publics et privés au système des Nations Unies pour le développement.

66. En 2018, un certain nombre d'entreprises, de fondations et d'organisations de la société civile ont pris contact avec le Bureau pour lui demander conseils sur d'éventuels partenariats et étudier les possibilités de coopération avec l'ONU. Les demandes concernaient principalement le recensement des collaborations possibles dans des domaines particuliers et l'identification des partenaires pertinents au sein du système des Nations Unies pour accélérer la réalisation des objectifs. Pour mettre en lumière le travail remarquable des acteurs non étatiques engagés en faveur de la réalisation des objectifs et faciliter l'émergence de nouvelles initiatives de partenariats, le Bureau a également organisé, en collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, plusieurs réunions d'information et manifestations.

A. Promotion des objectifs de développement durable et actions de sensibilisation

67. En 2018, les Championnes et champions des objectifs de développement durable du Secrétaire général ont été transférés du Département des affaires économiques et

sociales au Bureau des Nations Unies pour les partenariats. Le renforcement de la collaboration interne à ce groupe durant l'année 2018 a permis, grâce à l'influence personnelle et collective de ses membres, d'obtenir l'engagement d'acteurs majeurs en faveur du Programme 2030. Les Championnes et champions ont contribué à accroître la visibilité et la compréhension des objectifs alors qu'ils plaidaient pour l'adoption d'impératifs spécifiques de politique générale dans différentes instances et réunions. Leurs interventions les plus remarquées, en 2018, ont notamment été les suivantes : la participation à des réunions bilatérales et les discours-programmes prononcés lors du Forum économique mondial de Davos, en Suisse ; une campagne visant à intégrer les objectifs dans les Jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang, en République de Corée ; un programme d'immersion de deux semaines sur les objectifs à l'intention de responsables locaux, en Colombie ; un Moment dédié aux objectifs de développement durable, pour les remettre au centre de l'attention, avant l'ouverture du débat général le 25 septembre. Le Bureau a fourni un appui aux Championnes et champions en matière de communication en rédigeant des messages clefs, en leur signalant les occasions de promotion qui se présentaient, en développant l'activité sur leur site Web et en accueillant tout au long de l'année leurs réunions de planification stratégique. Il a également appuyé l'établissement de relations personnelles entre des championnes et des champions et le Secrétaire général et la Vice-Secrétaire générale.

B. Plateforme stratégique sur les objectifs de développement durable

68. En septembre 2018, la plateforme stratégique sur les objectifs de développement durable a été transférée du Département de la communication globale au Bureau des Nations Unies pour les partenariats. Cette plateforme est destinée à servir de guichet unique pour inciter les principaux acteurs et les plateformes existantes cherchant à éduquer, à autonomiser et à mobiliser des citoyens, des personnalités influentes et d'autres parties prenantes à entrer en contact, à dialoguer, à se réunir et à peser davantage au profit des objectifs. Présidée par la Vice-Secrétaire générale, elle est dirigée par un noyau de membres comptant 10 organismes des Nations Unies et 10 organisations partenaires extérieures, qui organise régulièrement des réunions pour améliorer la coordination et la cohérence en matière de plaidoyer, de communication et d'action en faveur des objectifs de développement durable. Elle s'est fixée des lignes d'action prioritaires sur les thèmes suivants : a) la participation de la population ; b) le climat ; c) la problématique femmes-hommes ; d) la nécessité de ne pas faire de laissés-pour-compte ; e) les jeunes, f) les entreprises ; g) les villes et l'adaptation des objectifs aux spécificités locales.

C. Manifestations

69. Quelques grandes manifestations autour du partenariat, organisées en 2018 et appuyées par le Bureau des Nations Unies pour les partenariats, sont indiquées ci-dessous.

Sommet des investisseurs sur les risques climatiques

70. Le 31 janvier 2018, l'organisation américaine à but non lucratif Ceres, la Fondation pour les Nations Unies et le Bureau des Nations Unies pour les partenariats ont organisé un Sommet des investisseurs sur les risques climatiques sur le thème « Saisir les possibilités d'investissement offertes par l'Accord de Paris ». Cette manifestation a rassemblé plus de 500 investisseurs, entreprises et figures de proue du marché des capitaux, ainsi que des représentants du système des Nations Unies. Le Sommet a souligné le rôle des investisseurs mondiaux dans la promotion des

objectifs de développement durable, en insistant sur la lutte contre les changements climatiques et l'Accord de Paris.

Forum sur les Principes d'autonomisation des femmes

71. Le 15 mars 2018, ONU-Femmes, le Pacte mondial des Nations Unies et le Bureau des Nations Unies pour les partenariats ont organisé conjointement le Forum annuel sur les Principes d'autonomisation des femmes. Cette manifestation a rassemblé plus de 400 chefs de file et innovateurs de tous les secteurs, ainsi que des représentants du système des Nations Unies, des États Membres et de la société civile. Elle a permis d'analyser le rôle du secteur privé dans la réalisation des objectifs de développement durable, en mettant l'accent sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles.

Forum des partenariats

72. Organisé par le Département des affaires économiques et sociales, le Pacte mondial et le Bureau des Nations Unies pour les partenariats, le forum des partenariats du Conseil économique et social s'est tenu le 4 avril 2018 au Siège de l'ONU sur le thème « Partenariats pour des sociétés résilientes et inclusives : les contributions du secteur privé ». Cette manifestation a rassemblé plus de 350 représentants de multiples parties prenantes, notamment d'autorités publiques, de la société civile, du secteur privé, d'organisations philanthropiques et d'administrations locales, dans le but d'étudier par quels moyens novateurs le secteur privé pouvait contribuer à rendre les sociétés plus résilientes et inclusives.

Rencontre consacrée aux partenariats

73. À l'occasion du forum politique de haut niveau pour le développement durable, la Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales, le Bureau des Nations Unies pour les partenariats et le Pacte mondial ont organisé conjointement la deuxième Rencontre annuelle consacrée aux partenariats, qui s'est tenue le 13 juillet 2018 au Siège de l'ONU. Placée sous le thème « Transformer nos sociétés pour les rendre viables et résilientes », cette manifestation avait deux objectifs principaux : a) mettre en valeur le rôle des partenariats multipartites et des initiatives volontaires pour aider à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ; et b) étudier comment créer un environnement porteur pour les partenariats et engager une dynamique dans ce sens. La rencontre a compté près de 500 participants représentant des partenariats multipartites, des pouvoirs publics, les Nations Unies et d'autres parties prenantes.

IV. Conclusions

74. **La contribution philanthropique historique de M. Turner, par l'entremise de la Fondation pour les Nations Unies et du FNUPI, a permis d'accroître considérablement les ressources et le nombre de partenariats multipartites à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable.**

75. **Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie existe maintenant depuis 14 ans et s'est révélé être une initiative extrêmement novatrice et efficace. En se concentrant sur la « demande » par les subventions qu'il accorde aux organisations locales de la société civile, il est devenu un complément de l'action des nombreux organismes des Nations Unies qui se concentrent sur « l'offre » des institutions démocratiques.**

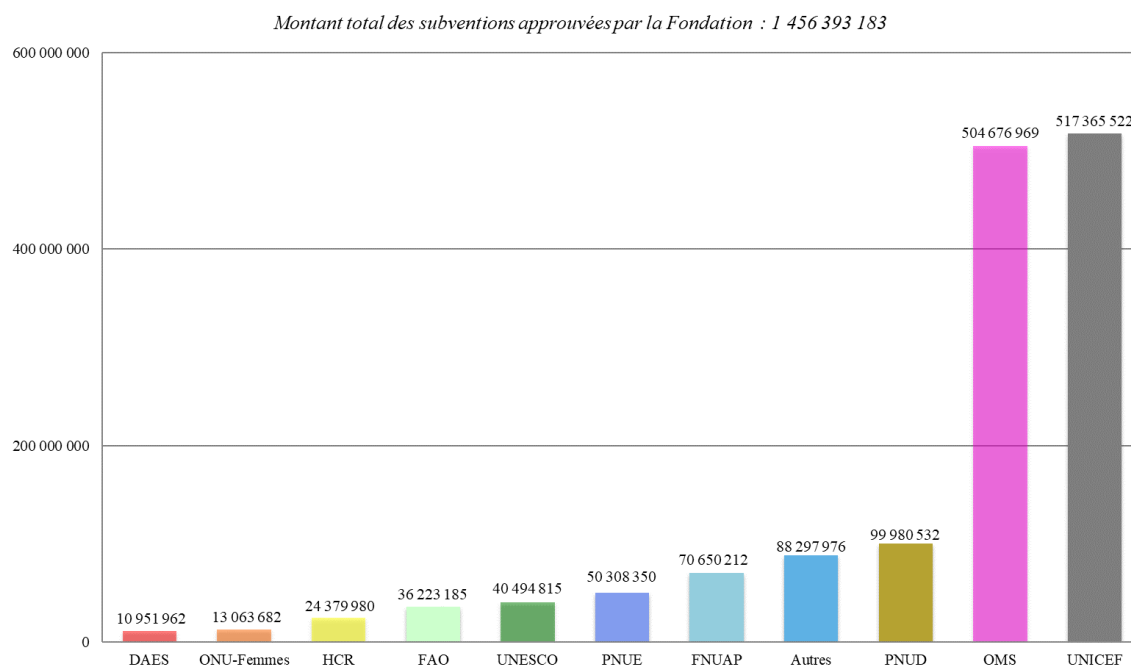
76. En tant que pôle mondial pour les partenariats au service des objectifs de développement durable, le Bureau des Nations Unies pour les partenariats a réuni et fait participer des acteurs issus du système des Nations Unies, des États Membres, du secteur privé, de la société civile et des organisations philanthropiques afin de recenser les possibilités de partenariats susceptibles de mobiliser les énergies en faveur de la réalisation des objectifs. Certaines des possibilités recensées étaient des partenariats avec l'Organisation ; pour d'autres, le Bureau a mis en relation des acteurs n'appartenant pas au système des Nations Unies avec des États Membres ou d'autres partenaires extérieurs œuvrant à la réalisation du Programme 2030. Afin de faciliter la communication et l'engagement du système des Nations Unies auprès des organisations qui envisagent de collaborer dans un grand nombre de domaines concernés par les objectifs, le Bureau a également servi de point d'entrée central à des partenaires potentiels. Considérant la prochaine décennie, lorsque l'urgence d'obtenir des résultats et de nouer des partenariats se fera de plus en plus sentir, le Bureau stimulera la création de partenariats plus larges et plus dynamiques avec l'ensemble des parties prenantes pour mettre en œuvre à grande échelle le Programme 2030.

Annexe I

Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux – répartition des fonds et projets

A. Montant cumulé des fonds attribués par la Fondation pour les Nations Unies de 1998 à 2018, par partenaire d'exécution

(En dollars des États-Unis)

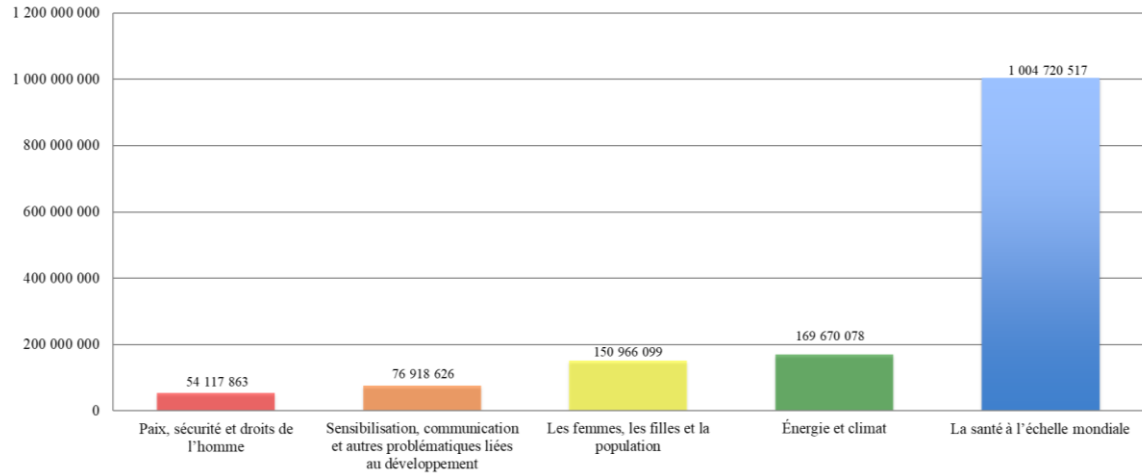


Abréviations : DAES = Département des affaires économiques et sociales ; FAO = Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; FNUAP = Fonds des Nations Unies pour la population ; HCR = Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ; OMS = Organisation mondiale de la Santé ; ONU-Femmes = Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; PNUD = Programme des Nations Unies pour le développement ; PNUE = Programme des Nations Unies pour l'environnement ; UNESCO = Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ; UNICEF = Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

B. Répartition thématique des projets approuvés par la Fondation pour les Nations Unies de 1998 à 2018

(En dollars des États-Unis)

*Montant total des subventions approuvées par la Fondation : 1 456 393 183
Au 31 décembre 2018 : 659 projets au total, 128 pays, 48 entités du système
des Nations Unies*



Annexe II

Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux en 2018

M^{me} Amina J. Mohammed, Vice-Secrétaire générale (Présidente)

M^{me} Marie Chatardová, Présidente du Conseil économique et social (jusqu'au 25 juillet 2018)

M^{me} Inga Rhonda King, Présidente du Conseil économique et social (depuis le 26 juillet 2018)

M. Sven Jürgenson, Président de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale (jusqu'au 17 septembre 2018)

M. Jorge Skinner-Klée, Président de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale (depuis le 18 septembre 2018)

M. Liu Zhenmin, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales

M^{me} Jan Beagle, Secrétaire générale adjointe à la gestion

M. Luis A. Ubiñas, Président du Conseil d'administration de la Fondation panaméricaine de développement

M. Bruce Usher, Directeur de faculté, Social Enterprise Program, Columbia Business School

M. Robert Skinner (*ex officio*), Directeur exécutif du Bureau des Nations Unies pour les partenariats

Annexe III

Contributions financières versées au Fonds des Nations Unies pour la démocratie, par donateur, au 31 décembre 2018

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateurs</i>	<i>Montant cumulé des contributions</i>
Algérie	100 000
Allemagne	23 848 660
Argentine	30 000
Australie	9 212 424
Bulgarie	10 000
Canada	746 380
Chili	390 000
Chypre	5 000
Croatie	71 000
Danemark	265 018
Équateur	5 000
Espagne	5 043 311
Estonie	10 395
États-Unis d'Amérique	66 076 000
France	4 793 716
Géorgie	24 943
Hongrie	75 000
Inde	32 012 543
Iraq	5 000
Irlande	658 724
Israël	57 500
Italie	2 947 800
Japon	10 180 000
Lettonie	15 000
Libye	15 000
Lituanie	49 332
Madagascar	5 000
Malte	11 347
Maroc	5 000
Mongolie	10 000
Panama	41 580
Pérou	94 024
Pologne	993 304
Portugal	150 000
Qatar	10 000 000
République de Corée	1 200 000
Roumanie	472 860
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	683 653

<i>Donateurs</i>	<i>Montant cumulé des contributions</i>
Sénégal	100 000
Slovaquie	92 147
Slovénie	127 924
Sri Lanka	5 000
Suède	24 109 634
Tchéquie	227 953
Turquie	290 000
Divers	127 230
Total	195 394 402

Annexe IV

Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux en 2018

États Membres

Algérie
Allemagne
Botswana
Canada
Équateur
États-Unis d'Amérique
France
Inde
Mongolie
Pologne
République de Corée
République dominicaine
Suède
Tunisie

Organisations non gouvernementales

CIVICUS
International Center for Not-for-Profit Law

Particuliers

M^{me} Aracelly Santana
M. Patrizio Civili
M^{me} Wairimu Njoya
